

Communication sur le progrès Global Compact 2016



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

CoPrime – 10/12 rue des trois Fontanot, 92000 Nanterre - FRANCE
Membre depuis le 10/11/2015

Contact : Jérôme BETOUS
Directeur associé
jbetous@coprime.fr

Sommaire

1	Description du document 1	7.1	Principe.....10
1.1	Objet du document 1	7.2	Initiative.....11
1.2	Historique du document 1	8	Annexes 11
2	Présentation de CoPrime 1	8.1	Annexe 1 : Charte RSE12
2.1	Edito 1	8.2	Annexe 2 : Photos séminaire13
2.2	Identité 2	8.3	Annexe 3 : Recyclage14
2.3	Histoire 2	8.4	Annexe 4 : Secret santa15
2.4	Philosophie 2	8.5	Annexe 5 : tri ethique15
2.5	Valeurs..... 3		
2.6	Chiffres clés en 2015 4		
3	Global Compact 4		
3.1	Contexte 4		
3.2	Présentation 4		
3.3	Pourquoi s’engager ?..... 5		
4	Droits de l’Homme 5		
4.1	Principe..... 5		
4.2	Initiative..... 5		
5	Normes de travail..... 5		
5.1	Principe..... 6		
5.2	Initiative..... 6		
6	Environnement..... 8		
6.1	Principe..... 8		
6.2	Initiative..... 9		
7	Lutte contre la corruption..... 10		

1 Description du document

1.1 Objet du document

Ce document a pour objectif de communiquer des actions RSE de notre cabinet. En effet, depuis sa création, CoPrime s'efforce d'appliquer et de diffuser dans ses activités les valeurs qui lui sont chères. En adhérant au Pacte Mondial, CoPrime a rejoint un groupe d'entreprises qui s'engagent à aligner leurs opérations et actions sur dix principes universellement acceptés touchant quatre thèmes : les droits de l'Homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

1.2 Historique du document

Version	Auteur	Description	Date
V1.0	Sanae BENABDENNBI	Version initiale	09/05/2016
V1.1	Jérôme BETOUS	Relecture et ajout du sens des actions menées	07/06/2016
V1.2	Sanae BENABDENNBI	Mise en page	21/06/2016
V1.3	Sanae BENABDENNBI	Modifications suite au contact de Global Compact	13/10/2016

2 Présentation de CoPrime

2.1 Edito

« Adhérent depuis 2015 au Pacte Mondial des Nations Unies qui promeut 10 principes en matière des droits de l'Homme, les conditions de travail, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Animé par ses valeurs *Compétence, Ouverture, Partenariat, Respect, Intégration, Motivation et Engagement*, notre cabinet partage la conviction que des pratiques managériales et commerciales fondées sur des principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché plus équitable, plus dynamique, plus ouvert et au respect de l'individu.

En publiant ce rapport RSE, « communication sur le progrès 2016 », je suis heureux aujourd'hui d'affirmer l'engagement de CoPrime au respect et à la promotion dans toutes ses activités des principes fondamentaux de Global Compact, ainsi qu'à sa volonté de les intégrer au cœur de son organisation et dans sa stratégie ».

Jérôme BETOUS
Directeur associé

CoPrime 13 octobre 2016
10-12 rue des 3 Fontaines
92069 NANTERRE
CoPrime, Communication sur le Progrès 2016
Tel. : 01 71 12 60 95
Siret : 512 749 722 000 33



2.2 Identité

Une société fondée en 2009 avec une idée : apporter une expertise en aMOA sur la gestion de portefeuille de projets et la professionnalisation des acteurs projets. L'objet même de la société était et est toujours de délivrer des missions apportant de la simplification des processus, et ainsi aider le quotidien de nos clients.

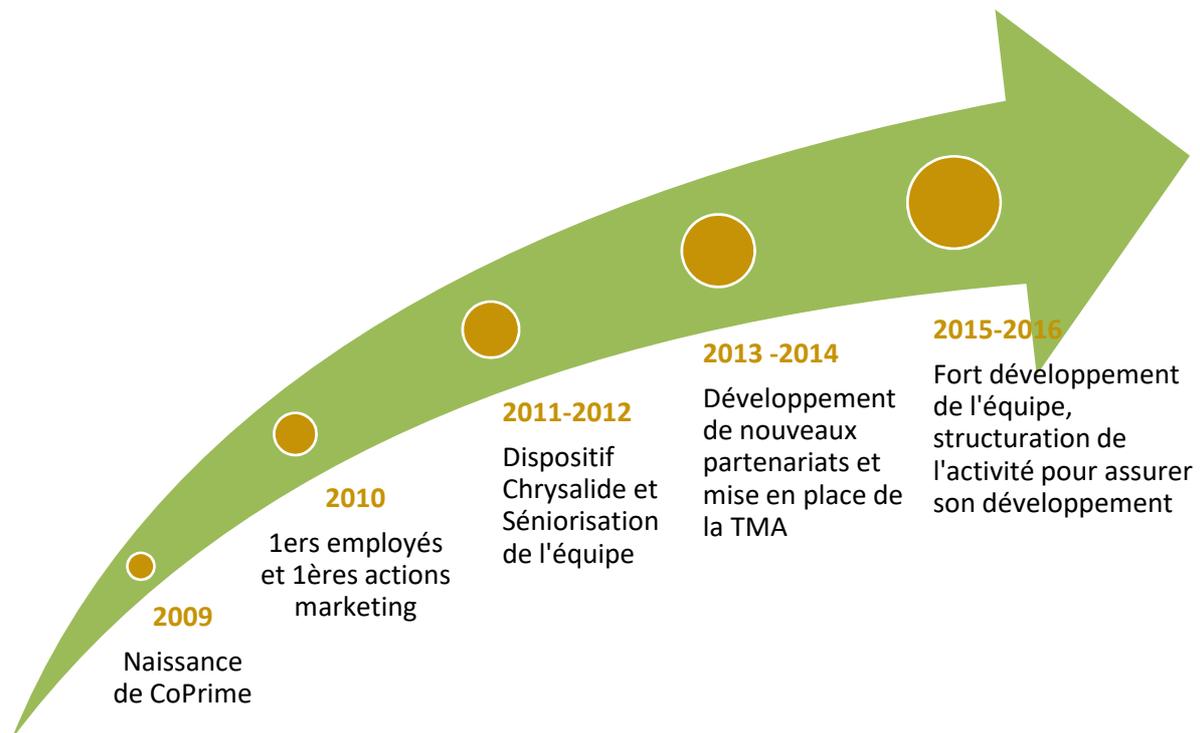
Siège social :

 10/12, rue des trois Fontanot – 92000 Nanterre, France.

Associés :

-  Jérôme BETOUS
-  Ludovic VISSE
-  Sébastien CHAPUT

2.3 Histoire



2.4 Philosophie

Une volonté : Remettre l'humain au cœur de la réussite des projets.

3 expertises :

-  Les SI de gestion de portefeuille de projets et de gestion de projets,
-  Le management de projet et la professionnalisation des acteurs projet,

- 🌱 La gestion du capital humain.

3 spécificités tournées vers le client :

- 🌱 Créer un partenariat au travers de missions ciblées à valeur ajoutée,
- 🌱 Transférer la connaissance vers les équipes du Client,
- 🌱 Garantir la durabilité du résultat de la mission.

2.5 Valeurs

Ouverture : Depuis sa création CoPrime considère la Diversité comme un atout majeur et y voit une source d'enrichissement et d'apprentissage.

Avec nos Clients, nous appliquons le même principe d'ouverture : nous apportons nos compétences et nos conseils tout en accordant une écoute importante aux besoins ou aux orientations que nous donnent nos Clients.

Par ailleurs, nous considérons que les utilisateurs finaux doivent être les premiers bénéficiaires de notre travail : leur avis est donc d'une importance capitale pour le succès du projet.

Partenariat : Chaque engagement de CoPrime avec nos Clients se construit dans un esprit de partenariat et de confiance. Cet esprit est le gage d'une collaboration réussie et de long terme. Les échanges instaurés dans ce cadre sont de nature à favoriser le résultat de nos missions et donc garantir une satisfaction maximale de nos Clients.

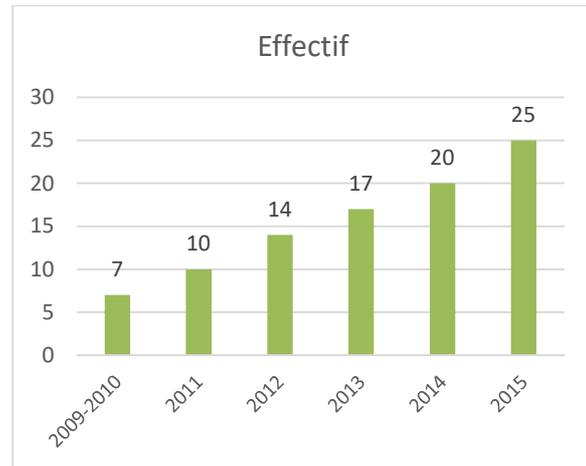
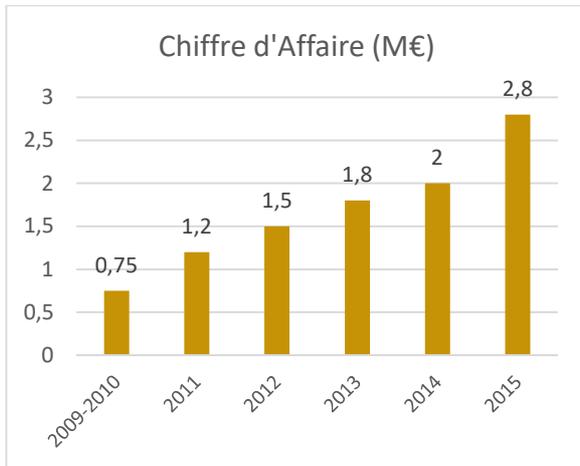
Respect : CoPrime s'attache à promouvoir un respect mutuel au sein de l'équipe. Cette même démarche prévaut dans le cadre des relations avec nos Clients.

Intégration : Nous accordons un souci particulier à intégrer nos travaux au sein de l'organisation de nos Clients. Le transfert de connaissance vers les équipes est continu au cours de nos missions afin de garantir la pérennité de nos interventions.

Motivation : Nous sommes curieux de découvrir de nouveaux environnements, d'aborder de nouvelles problématiques, de faire partager nos savoir-faire afin de répondre aux demandes.

Engagement : Cette valeur intégrée dans le management de CoPrime crée un contexte favorable à la responsabilisation de chacun et motive chacun d'entre nous à participer à l'amélioration continue de notre performance chez nos Clients.

2.6 Chiffres clés en 2015



Notre croissance nous permet de gérer des projets de plus en plus ambitieux et de proposer une palette de services de plus en plus large à nos clients.

Pour vous fournir le niveau de conseil le mieux adapté à votre contexte, nos collaborateurs ont jusqu'à 25 ans d'expérience.

Age moyen des effectifs au 01/01/2016 : 37 ans.

3 Global Compact

3.1 Contexte

Les grandes entreprises nous demandent dans le cadre du référencement de souscrire au Global Compact, à ses 10 principes. Ceci a encouragé CoPrime à lancer une démarche plus formelle en décrivant dans un 1^{er} temps la politique RSE du cabinet.

3.2 Présentation

Le Pacte Mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes qui regroupe des milliers de participants répartis dans plus de 100 pays, a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au Global compact c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

Les dix principes du Global Compact se répartissent sous quatre thèmes :

-  Les droits de l'Homme,
-  Les conditions de travail,
-  L'environnement,
-  La lutte contre la corruption.

3.3 Pourquoi s'engager ?

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la construction de sociétés plus stables et durables. Des preuves dans la responsabilité sur les différents principes du Global Compact sont demandées à ces entreprises en s'engageant sur des actions sociétales et environnementales.

En s'engageant auprès du Global Compact, CoPrime participe au cadre d'engagement universel de l'ONU et soutient ses objectifs avec une démarche RSE.

En plus de cela, notre cabinet participera à un réseau regroupant 13.000 participants dans 160 pays et bénéficie d'un accompagnement en termes d'échange des bonnes pratiques et valorisation de la performance de l'organisation.

4 Droits de l'Homme

4.1 Principe

CoPrime et ses salariés s'engagent à :

	Principe
	promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
	veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Triethic

Triethic est la société de collecte de recyclage des déchets tertiaires, engagée par CoPrime pour sa politique de recyclage papier et plastique (partie détaillée dans les initiatives pour l'environnement). Triethic est une entreprise adaptée, sa politique de recrutement est axée vers des personnes reconnues travailleurs handicapés.

Cf. annexes 3 et 5.

4.2 Initiative

Parties prenantes

CoPrime entretient de très bonnes relations avec ses clients et fournisseurs qui sont majoritairement présents en France.

Triethic

CoPrime a mis en place un système de tri sélectif au sein de ses locaux. Cela est illustré par le recyclage papier et plastique, recyclage verre, piles, bouchons.

Etant donné que le bâtiment où se trouvent les bureaux CoPrime n’effectue pas une démarche de tri et recyclage, CoPrime a fait appel à Triethic.

Triethic est une société de collecte de recyclage des déchets tertiaires. Elle est issue de l’Economie Sociale et Solidaire. Entreprise adaptée, sa politique de recrutement est axée vers des personnes reconnues travailleurs handicapés.

Triethic a fourni à CoPrime pour le recyclage des papiers, canettes et bouteilles des fournitures (multibox, corbeilles individuelles et un bac), 6 passages par an avec une traçabilité en ligne pour le suivi du recyclage dans les filières Greenfiled de l’entreprise Triethic.

Cf. annexes 3 et 5.

5 Normes de travail

5.1 Principe

CoPrime et ses salariés s’engagent à :

	Principe
	respecter la liberté d’association et à reconnaître le droit de négociation collective.
	veiller à l’élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
	Veiller à l’abolition effective du travail des enfants.
	Veiller à l’élimination de toute discrimination en matière d’emploi et de profession.

5.2 Initiative

Diffusion de la charte

En tant qu’adhérents au Global Compact, CoPrime reconnaît partager les valeurs et les principes éthiques exprimés dans le Pacte mondial dans les domaines des droits de l’homme, des normes de travail et de l’environnement, et de lutte contre la corruption.

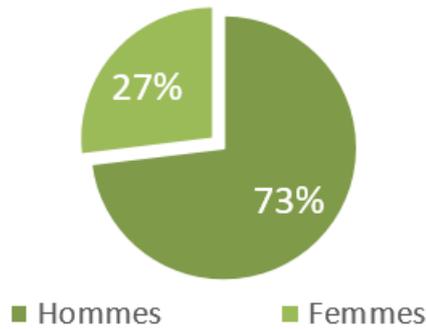
CoPrime rendra systématique la diffusion de la charte ci-dessous auprès de ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants.

Cf. annexe 1.

Diversité

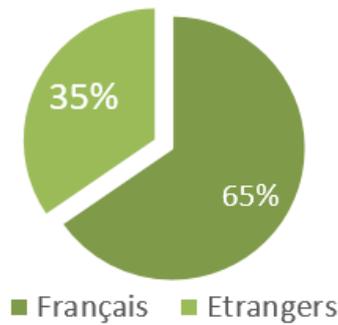
CoPrime respecte la diversité et les individus.

-  CoPrime mène une politique active en faveur de l’intégration des femmes, qui sont traditionnellement minoritaires dans le secteur du service informatique, notamment à l’importance de retenir des candidates femmes lors des recrutements.



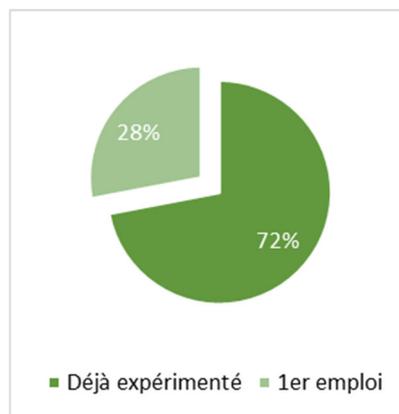
Proportion Hommes / Femmes chez CoPrime

- CoPrime considère la diversité comme un atout majeur avec présence de 6 nationalités différentes et 10 langues parlées.



Proportion Français / Etrangers chez CoPrime

- CoPrime mène une politique qui intègre des jeunes dans le cadre de la 1^{ère} embauche.



Proportion des employés dont c'est le 1^{er} emploi

Télétravail

Grâce à la volonté de la direction, des consultants CoPrime peuvent assurer leurs activités tout en travaillant d'eux volontairement. Cela peut se faire soit en province à temps plein, soit de manière régulière (20% du temps) ou ponctuelle chez eux.

Cette organisation est gagnante à tous les niveaux d'engagement sociétal et individuel.

Cette flexibilité dans l'aménagement du lieu de travail est bien sûr supervisée par le manager pour s'assurer de l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle.

Formation

C'est avec une préoccupation constante de s'assurer de l'employabilité des équipes, et de leur bon niveau de compétences en regard des attentes des clients, que la direction de CoPrime investit de manière régulière et significative en formation.

Ces formations sont soit animées par des organismes externes, soit sous forme d'atelier interne.

Toutes les demandes sont remontées lors de l'entretien annuel et de l'entretien professionnel avec le manager, ou via le délégué du personnel lors des questions.

Ce tableau nous indique le nombre de formations externes suivies par les salariés de CoPrime :

	2014	2015	2016
ETP en fin d'année	15.8	19.8	23
Nombre de formations	8	12	23

Ateliers TCD et séminaire

CoPrime organise tous les deux mois une journée TCD (The CoPrime Day). En effet l'objectif de cette journée est de réunir l'équipe, équipe très dispersée sur l'ensemble des missions.

Lors de cette journée, plusieurs ateliers réunissant tous les employés permettent d'échanger et de discuter de la vie en et de l'entreprise, des ateliers de développement des compétences, etc.

A cela s'ajoute, un séminaire organisé une fois par an, qui dure deux jours avec des tournois de sports collectifs et des activités pour le bien-être de tous les employés.

Ce team-building motive et crée une ambiance conviviale au sein des équipes. Cela renforce les liens et permet de se soutenir pendant les phases difficiles des projets.

D'ailleurs, afin de développer et mettre en œuvre sa politique RSE, CoPrime a organisé une présentation lors de l'atelier TCD impliquant tous les employés. Les discussions et les conclusions ont abouti à des initiatives nouvelles pour l'entreprise.

Cf. annexe 2.

6 Environnement

6.1 Principe

CoPrime et ses salariés s'engagent à :

	Principe
	appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe	
	entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
	favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

6.2 Initiative

Chartes internes

Afin de conserver de bonnes conditions de travail, plusieurs chartes ont été écrites :

- une charte d'utilisation de la cuisine pour garder une hygiène et un environnement sain,
- une charte informatique pose les règles pour une meilleure utilisation du système d'information et de communication mis à disposition,
- et désormais une charte RSE s'appuyant sur le Global Compact.

Transport

CoPrime incite fortement les salariés à se rendre sur le travail en utilisant les transports publics, moins impactant que l'utilisation des véhicules personnels à moteur.

Dans ce cadre, CoPrime rembourse la totalité 100% des frais de transports publics.

Et toute utilisation des véhicules personnels est soumise à autorisation.

Recyclage

CoPrime a mis en place un système de tri sélectif au sein de ses locaux. Cela est illustré par le recyclage papier et plastique, recyclage verre, piles, bouchons.

Etant donné que le bâtiment où se trouvent les bureaux CoPrime n'effectue pas une démarche de tri et recyclage, CoPrime a fait appel à Triethic.

Triethic est une société de collecte de recyclage des déchets tertiaires. Elle est issue de l'Economie Sociale et Solidaire. Entreprise adaptée, sa politique de recrutement est axée vers des personnes reconnues travailleurs handicapés.

Triethic a fourni à CoPrime pour le recyclage des papiers, canettes et bouteilles des fournitures (multibox, corbeilles individuelles et un bac), 6 passages par an avec une traçabilité en ligne pour le suivi du recyclage dans les filières Greenfiled de l'entreprise Triethic. Grâce à ce partenariat, CoPrime peut mettre en place un indicateur de suivi de consommation.

Cf. annexes 3 et 5.

Consommation eau et électricité

Suggestion de la part de GC de mettre en place un indicateur

CoPrime s'engage à mettre en place un indicateur de suivi de la consommation d'électricité à partir du rapport de l'année 2017, étant donné que le cabinet vient de déménager dans ces nouveaux locaux en septembre 2015.

Matériels bureau avec démarche durable

CoPrime, depuis sa création, a toujours eu le souci d'une démarche durable dans son développement, tant au niveau humain que matériel. Cela s'illustre par exemple avec l'équipement de la société avec du matériel d'occasion (bureaux, chaises, ordinateurs, écrans, armoire, etc.). Cela va de pair avec l'utilisation d'ampoule à économie d'énergie, choix d'une imprimante sans déchet de cartouche ou d'encre, etc.

Signature email

Etant impliqué dans l'écologie, CoPrime incite ses employés à adapter l'éco-attitude.

Ainsi dans le setup d'installation de la signature et les modèles de document CoPrime, il y a un message qui s'affiche automatiquement dont le but étant de réduire le nombre d'impressions inutiles.



En plus de cela, les employés présents au bureau ont mis par défaut une impression en mode recto-verso et sans couleurs.

Don du sang

CoPrime est inscrite auprès de l'Etablissement Français de Sang (EFS). Tout passage d'une collecte de sang auprès de Nanterre est communiqué à tous les salariés CoPrime dans une action de volontariat et motivation.

Divers

Le cabinet est conscient qu'un bon environnement de travail, est en faveur de la productivité et la motivation des équipes, cela améliore le sentiment d'appartenance.

Et dans cet objectif, les salariés avaient émis le souhait de se rapprocher de Paris et d'agrandir les locaux.

Pour se faire l'entreprise a déménagé en Septembre 2015 pour répondre aux attentes. Sa croissance étant importante, elle cherche toujours à s'agrandir pour des locaux plus spacieux, des open-spaces tournants, sans avoir l'impression d'être constamment sur le même poste de travail. Toute demande d'achat d'un outil ergonomique et sécurisé est transmise à la direction.

Pour un environnement relationnel sain, toutes les initiatives venant des salariés sont les bienvenues comme l'organisation des afterworks entre collègues, des événements comme le Secret Santa pendant Noël, la soirée du nouvel an, etc.

Cf. annexe 4.

7 Lutte contre la corruption

7.1 Principe

CoPrime et ses salariés s'engagent à :

Principe	
	Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

7.2 Initiative

En pratiquant une politique de transparence, la société CoPrime est assurée qu'il n'existe pas de corruption dans son fonctionnement propre ni dans son réseau de parties prenantes.

Charte

Nos clients majoritairement des grandes sociétés, nous font signer dans le cadre contractuel leur charte d'éthique, à laquelle nous adhérons évidemment.

Ethique

CoPrime s'engage à respecter toutes les clauses contractuelles avec ses collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants (i.e. pas de dénigrement, paiements dans les délais, etc.).

Pour la réponse aux appels d'offre, l'entreprise s'engage à envoyer des documents authentiques (CVs et références réelles).

8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Charte RSE



Nos engagements sur le RSE

- 1** CoPrime s'engage à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- 2** CoPrime s'engage à veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
- 3** CoPrime s'engage à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
- 4** CoPrime s'engage à veiller à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5** CoPrime s'engage à veiller à l'abolition effective du travail des enfants
- 6** CoPrime s'engage à veiller à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- 7** CoPrime s'engage à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8** CoPrime s'engage à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9** CoPrime s'engage à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- 10** CoPrime s'engage à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

8.2 Annexe 2 : Photos séminaire



8.3 Annexe 3 : Recyclage



mar. 12/04/2016 11:52

Noémie CLUGNAC (CoPrime)

Poubelle - Recyclage

À  All

RSE

Bonjour à tous,

Nous remettons en place le système de tri sélectif au sein de nos bureaux.

Merci donc d'utiliser les poubelles de la façon suivante :



Corbeille > Recyclage papier et plastique (journaux, enveloppes, bouteilles, briques, sacs...)



Poubelle grise > Recyclage verre (bouteilles, pots, bocaux en verre...)



Poubelles rouges et crèmes > Pas de recyclage (autres déchets). En cas de doute, jeter dans ces poubelles.

Merci et bonne journée ! ☺

Cdlt,

8.4 Annexe 4 : Secret santa



8.5 Annexe 5 : tri ethique

LA COLLECTE UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

